

AU TEMPS PASSÉ...

La recherche de documents personnels de Teisserenc de Bort

Les contacts pris avec le service des archives nationales se sont concrétisés par la sortie d'un carton archivé en 2013 portant le numéro 201301115/115. Un volume de 121 cartons avait été archivé cette année là. Que contient le carton arrivé à Météo-France en août 2017 pour consultation ?

Il renferme plusieurs dossiers de volume très variable. Un grand nombre concerne un projet de musée. Un autre contient des aquarelles du peintre André Desgachons (1871-1951). Ces der-

nières intéressent fortement le service de documentation de Météo-France et un article est en vue sur ce sujet par ce service.

On arrive à celui qui nous intéresse particulièrement, le dossier rouge, marqué "papiers personnels, Mr Teisserenc de Bort". Il contient une trentaine de pièces personnelles diverses et variées sur la vie de Teisserenc de Bort. Mais aucune correspondance entre Teisserenc de Bort et Hildebrandsson ne figure parmi ces pièces.

J'ai choisi de vous présenter trois documents qui montrent la disparité des sujets présents et le côté personnel de leurs contenus :

- 1 – une copie de son extrait de naissance
- 2 – un brouillon de lettre écrit par Teisserenc de Bort sur les conditions de mise à un projet de mariage
- 3 – l'acte de location à bail du terrain de Trappes

1 – La copie de son extrait de naissance

Préfecture du département de la Seine
Extrait des minutes des actes de Naissance.

Reconstitués en vertu de la loi du 12 février 1872, 4^e section, 17^{8^{bre}} (octobre) 1874

10^e Arrondissement de Paris, année 1855

L'an mil huit cent cinquante cinq, le six Novembre est né à Paris, sur le Dixième arrondissement : Léon Philippe, du sexe masculin, fils de Pierre Edmond Teisserenc de Bort et de Marie Hermine Muret de Bort, son épouse demeurant rue de Grenelle N°80.

Le membre de la Commission (signé) Perodeaud

Pour expédition conforme
Paris le quatorze mai mil huit cent quatre vingt dix.

Cachet :

Le Secrétaire Gérél de la Préfecture
Pour le Secrétaire Général
Le Conseillé de Préfecture délégué

En marge : ETAT CIVIL

Il est dû pour le présent extrait

Timbre.....1 fr 80 centimes

Droit d'expédition.....75 centimes

Droit fixe.....1 fr 20 centimes

(loi du 5 juin 1875)

Total3 fr 75 centimes

Nota : la législation coûte 0,25 centimes en sus des droits ci-dessus.

2 – Manuscrit non daté qui semble être un brouillon de lettre de Teisserenc de Bort

Ce manuscrit a été annoté :

"Conditions de mise à un projet de mariage".

“ Cher ami

Je vous remercie de ce que vous voulez bien vous occuper de moi.

Je viens de résumer la lettre dans laquelle vous me demandez si je suis libre, à tout autre je répondrais un peu comme gros Pierre cela dépend pour qui, mais j'ai assez de confiance en vous pour être assuré que si vous me faites cette question c'est que cela en vaut la peine.

Je vous réponds donc par l'affirmative en vous remerciant de vouloir bien vous occuper de moi.

Ceci dit je vous prie de me donner des renseignements circonstanciés sur la famille que vous avez en vue. Sur le physique, la santé de la jeune personne, la santé de la famille, etc. Enfin tout ce qui doit intervenir en pareil cas.

De mon côté comme on peut me demander bien des choses je crois devoir vous rappeler que, ma carrière scientifique m'intéressant beaucoup je désire pouvoir la suivre sans difficulté même quand rechercher m'obligerait à finir heure de fin des observations pendant quelques semaines. Je tiens bien à ce que l'on soit informé de ce point.

Je crois vous avoir dit le chiffre de moi est 600 000

Je devrai trouver quelque chose d'à peu près homologue.

J'ai vu avec plaisir dans votre lettre que votre bébé marche assez bien pour vous tenir par la manche c'était un enfant superbe pour lui en cet automne, il me paraît bien comme pour son âge. Je pense que vous avez fait sa photographie un peu plus grande que celle de Blois. J'ai montré à ma mère votre enfant qui l'ayant trouvé charmant pour être normal d'informer "jb" pour tenir alors d'un mariage ”

3 - Acte de location à bail d'un terrain pour établir un observatoire à Trappes (S et O)

Enregistré à Paris le 11 décembre 1895.

Folio 49 Reçu trois francs 40 centimes

Entre les soussignés 1°) Monsieur Léon Teisserenc de Bort secrétaire de la Société Météorologique de France d'une part - 2°) Monsieur Eugène Pluchet agriculteur propriétaire à Trappes (Seine et Oise) d'autre part, est convenu ce qui suit :

Monsieur Pluchet loue à Monsieur Teisserenc de Bort la pièce de terre appartenant à Madame la baronne du Chalet dite le Vivier située à proximité de la gare de Trappes sur le chemin de la grande C^{on} n°36, portant le n°24 du cadastre et du plan dressé par Monsieur Cerié géomètre à Versailles. Cette pièce doit être d'une contenance de 3 hectares 02, et la location en est faite avec les conditions suivantes :

pour une période de trois - six ou neuf années à la volonté de Monsieur Teisserenc de Bort, en tout cas la durée ne pouvant excéder la jouissance de Monsieur Pluchet. Dans le cas où Monsieur Teisserenc de Bort désirerait résilier cette sous location il saura en avertir Monsieur Pluchet une année à l'avance.

Cette sous-location est faite en outre aux échanges suivants :

Monsieur Teisserenc de Bort paiera à, Monsieur Pluchet le 11 novembre de chaque année la somme de cent cinquante francs par hectare sur toute la pièce de terre. Monsieur Pluchet devra reprendre à Monsieur Teisserenc de Bort les parties qu'il n'occuperait pas aux mêmes conditions.

Trappes le 28 novembre 1895.

Approuve l'écriture si dessus

Signé : Léon Teisserenc de Bort

Eugène Pluchet

MICHEL BEAUREPAIRE

